

REPUBLIC DU CAMEROUN
Paix- Travail- Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DE LA KADEY

COMMUNE DE OULI

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROUN
Peace- Work- Fatherland

EAST REGION

KADEY DIVISION

OULI COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

DECISION N° 012 /D/RE/DK/C.OULI/SG/CIPM/2025

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/
RE/DK/C.OULI/SG/CIPM/2025 DU 26 MARS 2025, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE DE TAMONAGUEZE, DANS LA COMMUNE
DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY,
REGION DE L'EST.

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE OULI,
(Autorité Contractante),**

Vu la Constitution ;
Vu le Décret n°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ; modifié et complété par le Décret n°93/322 du 25 novembre 1993 ;
Vu le Décret n°95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune de OULI, Département de la Kadey ;
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
Vu le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 Portant Organisation du Ministère des marchés Publics
Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret 2011/048 du 23 février 2011 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 Portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret N° 2021/600 du 15 Octobre 2021 portant nomination de Monsieur DJADAI YAKOUBA, aux fonctions de Préfet du Département de la Kadey ;
Vu l'Arrêté n°0001/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales Applicables aux Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°000251/A/MINDDEVEL/ du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur ABAH LEVY aux fonctions de Maire de la Commune de OULI et ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de OULI ;
Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018, portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu la Lettre-Circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n°2015/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu les circulaires n°002 et n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics ;
Vu la Circulaire N°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2025 ;
Vu le Dossier de l'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/RE/DK/C.OULI/SG/CIPM/2025 DU 26 MARS 2025, pour L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE DE TAMONAGUEZE dans la Commune de OULI ;
Vu le procès-verbal d'examen des rapports de Sous-Commission d'analyse des offres en date du 13 mai 2025 établi par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de OULI ;

DECIDE :

Article 1 : Le Soumissionnaire ETS PUISSANCE SOFT, Tel : 698 14 99 56 est déclaré adjudicataire pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique Primaire de TAMONAGUEZE dans la Commune de OULI. Ceci pour un montant TTC de 18 900 000 (Dix-huit Millions Neuf Cent Mille) FCFA, et pour un délai de quatre (04) mois.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Fait à OULI, le 15 MAI 2025

LE MAIRE,
(Autorité Contractante)

Copies :

- PREFET/K ;
- DDMINMAP/K
- CA/ARMP/EST
- P.CIPM/OULI
- ARCHIVES/CHRONO



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix- Travail- Patrie

 REGION DE L'EST

 DEPARTEMENT DE LA KADEY

 COMMUNE DE OULI

 SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROUN
 Peace- Work- Fatherland

 EAST REGION

 KADEY DIVISION

 OULI COUNCIL

 SECRETARIAT GENERAL

COMMUNIQUE N° 08 /C/RE/DK/C.OULI/SG/CIPM/2025 DU 15 MAI 2025
PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°008/AONO/ RE/DK/C.OULI/SG/CIPM/2025 DU 26 MARS 2025, POUR L'EXECUTION DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE
PUBLIQUE PRIMAIRE DE TAMONAGUEZE, DANS LA COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT
DE LA KADEY,
REGION DE L'EST.

Le Maire de la Commune de OULI communique :

Est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/ RE/DK/C.OULI/SG/CIPM/2025 DU 26 MARS 2025, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE DE TAMONAGUEZE, DANS LA COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST ; le soumissionnaire ci-après désigné :

Adjudicataire	Montant TTC En FCFA	Délais d'exécution	Observations
ETS PUISSANCE SOFT Tél : 698 14 99 56	18 900 000	04 Mois	Offre unique jugée conforme pour l'essentiel.

Fait à OULI, le **15 MAI 2025**

Copies :

- PREFET/KADEY ;
- DDMINMAP/KADEY ;
- CA/ARMP/EST ;
- P/CIPM/OULI ;
- ARCHIVES/CHRONO

LE MAIRE,
(Autorité Contractante)

